

PLAN DU LOGEMENT

►

ETEL

PL

Dgt

R

LL

LV

C+F

TH

F

PF

PFC

OB

VR

VRE

VB

FAF

GC

Entrée principale du logement

Tableau électrique

Placard

Dégagement

Emplacement réfrigérateur

Emplacement lave-linge

Emplacement lave-vaisselle

Emplacement cuisson et four

Chaudière thermodynamique

Fenêtre

Porte fenêtre

Porte fenêtre coulissante

Oscillo-battant

Volet roulant

Volet roulant électrique

Volet battant

Fenêtre à allège vitrée fixe

Garde-corps

Sèche serviette

Radiateur

Faïence

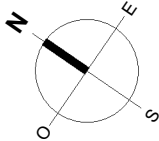
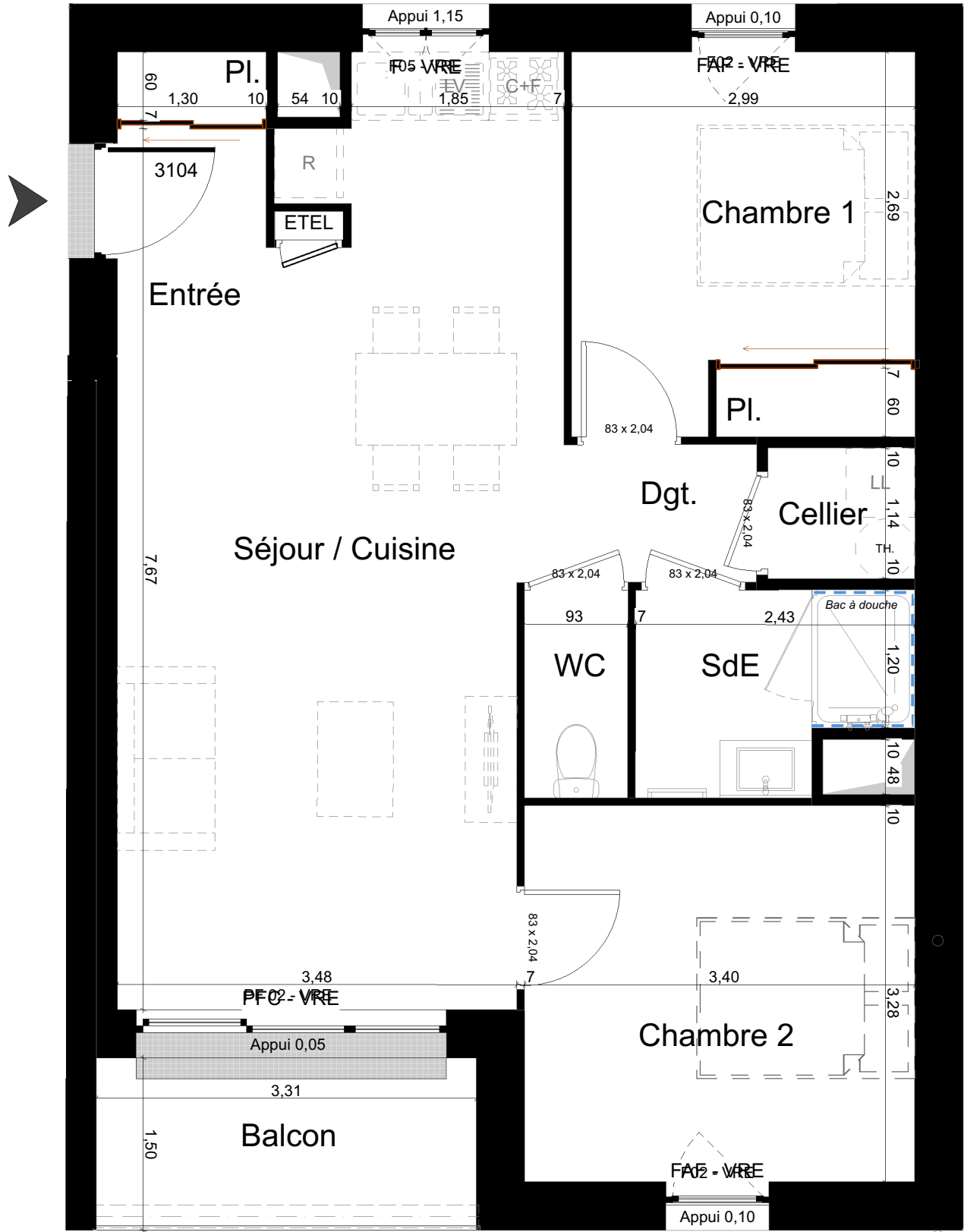
Soffite et faux plafonds

Gaine technique

Caillebotis

Pompe à chaleur

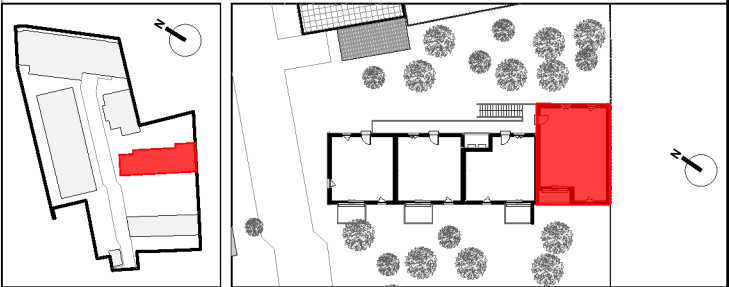
Pavés ou dalles béton enherbés



PLAN DE VENTE PROVISOIRE



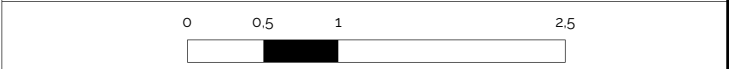
41 rue des Jars
17000 LA ROCHELLE



Niveau	Logement	Type
R+1	3104	T3

SURFACES HABITABLES		
Entrée + PL	3,89	
Séjour/Cuisine	25,71	
Dgt.	2,50	
PL.	1,45	
SDE	3,85	
WC	1,62	
Chambre 1 + PL	9,98	
Chambre 2	11,14	
		60,14 m²

SURFACES EXTÉRIURES		
Balcon	4,96	



Indice 0 - Date de Mise à jour : 02/02/2026

1 rue du Margat – 17000 LA ROCHELLE

contact@cohea.archi – 05 46 45 14 01

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc ... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décrets du 23 mai 1997 (art. 111-2).

EDMP PAYS DE LOIRE

35 allée du chargement

59650 VILLENEUVE D'ASQC